

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Prozess

**Place des femmes dans l'armée et réforme de la protection civile et du
service civil**

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Lévêque, Antoine

Bevorzugte Zitierweise

Lévêque, Antoine 2025. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Place des femmes dans l'armée et réforme de la protection civile et du service civil, 2025*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern.
www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 15.06.2025.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Landesverteidigung	1
Militärorganisation	1

Abkürzungsverzeichnis

Allgemeine Chronik

Landesverteidigung

Militärorganisation

ANDERES
DATUM: 15.01.2025
ANTOINE LÉVÊQUE

Après la séance du Conseil fédéral du 15 février 2024, la ministre de la défense Viola Amherd a rendu public les plans du gouvernement relativement à une **meilleure intégration des femmes dans l'armée** et son projet de **réformer la protection civile ainsi que le service civil**. Comme l'indiquait La Liberté dans un article publié le 16 janvier, Viola Amherd a annoncé que le Conseil fédéral avait l'intention d'obliger les femmes à prendre part à une journée d'information organisée par le DDPS; dans le but d'attirer plus de femmes dans les rangs de l'armée. D'après La Liberté, cette journée permettrait de convaincre davantage de femmes de rejoindre les forces armées. Ce journal indiquait également que les changements en question ne pourraient être opérés que sur la base d'une modification de la Constitution, donc après une validation populaire dans les urnes.

Par ailleurs, le Tages Anzeiger a annoncé que le gouvernement envisageait également de réformer le service civil et la protection civile, afin de répondre au manque d'effectifs de ces deux institutions. Le quotidien zurichois a ajouté que le Conseil fédéral avait étudié deux modèles pour assurer les effectifs de ces deux institutions et de l'armée. Le premier, appelé «obligation de servir dans la sécurité», ne concernerait que les hommes. Ces derniers devraient servir au sein de l'armée ou de la protection contre les catastrophes, un dispositif qui verrait le jour après la fusion de la protection civile et du service civil. La deuxième option envisagée par le Conseil fédéral se nomme «obligation de servir basée sur les besoins». Dans ce cas de figure, les femmes seraient elles aussi obligées d'œuvrer dans les rangs de l'armée ou de la protection civile. Le service civil continuerait à être opérationnel, mais ses effectifs seraient réduits. Le Tages Anzeiger a, par ailleurs, rappelé qu'une initiative populaire nommée «Initiative service citoyen» avait déjà été déposée. Elle demande l'instauration d'un service citoyen imposant aux femmes comme aux hommes de s'engager soit dans l'armée, soit dans la protection civile ou soit dans un organisme permettant d'effectuer son service civil. Il semble donc que les débats autour d'une réforme du service militaire, de la protection civile et du service civil seront nourris ces prochaines années.¹

1) 24H, Blick, LT, Lib, TA, 16.1.25